



Yacht Club de Six-Fours

Avis de course



Coupe Nationale Hobie Cat 2009 8 au 10 Mai

1 Organisation :

La Coupe Nationale Hobie Cat 2009 est organisée du 08 au 10 Mai 2009 à Six Fours les Plages par le Yacht Club de Six-Fours et le concours de l'Association France Hobie Cat.

Lieu : Plage des Charmettes 83140 Six-Fours Les Plages.

2 Règles applicables :

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2009 - 2012,

Les Prescriptions de la FFVoile,

Les Règles d'Équipement des Voiliers (REV) 2009 - 2012,

Les Règles des classes admises à courir, sauf si l'une d'entre elles est modifiée par le présent Avis de course ou par les Instructions de Course, Plus Hobie cat 16 Spi Appendice E (Europe)

Le présent Avis de Course,

Les Instructions de Course.

3 Publicité :

Application de l'article 20 du règlement de l'ISAF : code de Publicité : chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques dans les 25 % avant les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription. La pose ainsi que l'entretien de ces marques est de la responsabilité des équipages.

4 Classes admises à courir :

La Coupe Nationale Hobie Cat 2009 est ouverte à **tous les catamarans Hobie Cat en conformité avec les règles de jauge des classes Hobie Cat.**

Pour les équipages seniors qui souhaitent naviguer en Hobie 16 Spi en partenariat avec l'Association France Hobie Cat, **Hobie Cat Europe prêtera 10 kits de Spi aux 10 Premiers équipages seniors inscrits au national.** Le prêt et l'attribution des kits de spi seront gérés par l'Association (il faut s'inscrire auprès de l'association). Une caution remboursable après la régatée de 920 Euros TTC sera demandée à la remise du kit.

5 Coureurs admis à participer :

Coureurs membres de l'Association France Hobie Cat (cotisation 2009 **25€** par équipier), et titulaires d'une licence valide délivrée par la FFVoile. Coureurs étrangers membres d'une Association Nationale Hobie Cat en règle avec les règlements de leur Autorité Nationale.

6 Pré inscriptions :

Tout équipage qui désire participer à la Coupe Nationale Hobie Cat 2009 doit impérativement adresser le bulletin d'inscription joint à :

**Yacht Club de Six-Fours
Base Nautique du Brusuc
Corniche des Iles
83140 Six-Fours Les Plages**

Accompagné d'un titre de paiement établi à l'ordre du ' YCSF ' et correspondant au montant des frais de constitution de dossier. En cas de désistement, un équipage ne sera remboursé qu'en cas de force majeure, un certificat médical sera exigé.

7 Montant des frais de constitution de dossier :

Le montant des frais de constitution de dossier est fixé par équipage à :

Equipage double 90 € avant le 5 mai 2009 (cachet de la poste faisant foi),

Equipage jeune 80 € (né en 1989 et après) avant le 5 Mai 2009 (cachet de la poste faisant foi).

Solitaire 70 € avant le 5 Mai 2009 (cachet de la poste faisant foi).

A compter du 5 mai 2009 (cachet de la poste faisant foi) les frais de constitution de dossier seront majorés de 20€.

8 Confirmation des inscriptions :

Les confirmations d'inscription seront enregistrées au Bureau des Inscriptions, plage des Charmettes le 8 mai 2009 de 08H00 à 12H30.

Les concurrents licenciés à la FFV devront présenter au moment de la confirmation de leur inscription les licences F.F.V. valides, portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs. Ainsi que la preuve de leur appartenance à l'Association France Hobie Cat, la cotisation pourra être prise sur place.

Les responsables des voiliers portant une publicité individuelle devront présenter une autorisation de port de publicité valide délivrée par la Fédération Française de Voile (prescription FFV à l'annexe 1 - Code de Publicité ISAF).

Les concurrents étrangers doivent apporter la preuve qu'ils sont en règle avec leur Autorité Nationale et présenter leur licence et une attestation d'assurance en responsabilité civile. Ainsi que la preuve de leur appartenance à une Association Nationale Hobie Cat.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants : " J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve".

Les instructions générales de course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.

9 Heure de mise a disposition :

Les voiliers devront être présents sur la plage des Charmettes le 8 Mai de 08H00 à 12hH30 pour y subir le marquage du matériel.

L'heure du 1^{er} signal d'avertissement de la 1^{ere} course est fixée le 8 Mai 2009 à 14H00.

10 Programme sportif :

8 Mai 2009 : 08H00 à 12H30 confirmation des inscriptions, marquage du matériel

: 14H00 1^{er} signal d'avertissement, course(s),

9 Mai 2009 : Course(s), 11h premier signal d'avertissement

10 Mai 2009 : Course(s), 10h premier signal d'avertissement

14h dernier signal d'avertissement

16h : Lecture du palmarès.

Le nombre minimum de courses dans une classe pour que la Coupe Nationale soit validée est de 2.

8 courses sont programmées pour chacune des classes.

Pour chacune des classes 4 courses au maximum pourront être courues chaque jour. Sauf pour les HC Dragoon, 3 courses maximum

Vendredi 8 Mai : Apéritif de bienvenue, 19h

Samedi 9 Mai : Assemblée Générale de l'AFHC, repas et soirée à partir de 19h

Dimanche 10 Mail : 16h Remise des prix.

11 Classement :

Le classement sera effectué conformément à A.4.1. de l'annexe A des RCV - Système de Points a Minima. 4 courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat. Pour les Hobie 16 il y aura deux classements distincts un pour les Hobie Cat 16 sans Spi et un deuxième classement pour les Hobie Cat 16 Spi.

12 Parcours :

Les parcours seront de type Banane ou Trapèze.

13 Pénalités applicables :

La règle 44.1 des RCV s'applique. La pénalité de rotation pour une infraction à une règle du chapitre 2 est remplacée par une rotation de 360°, comprenant un virement de bord et un empannage. Ceci modifie la règle 44.2 des RCV.

14 Règle de sécurité :

Les équipages devront, dès leur départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre, porter une brassière de sécurité.

15 Droit d'utiliser le nom et l'apparence :

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée "Coupe Nationale Hobie Cat 2009", à laquelle le coureur participe et à l'utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

16 Informations et hébergement :

Yacht Club de Six-Fours <http://www.ycsixfours.com/>

Base Nautique du Brusac - Corniche des Iles -

83140 Six Fours Les Plages

Tél. 04 94 34 18 50 - Fax 04 94 10 61 19 - E-mail : ycsixfours@free.fr

Hébergement : <http://www.six-fours-les-plages.com/>